



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

EP



UNEP(DEPI)/MED WG.400/2
28 juin 2014
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche

Ankara (Turquie), 26-27 juin 2014

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Introduction

La Feuille de Route de l'Approche Écosystémique (**Feuille de Route EcAp**), telle qu'elle a été décidée à la 18^{ème} Conférence des Parties, à Istanbul, du 3 au 6 décembre 2013 (COP18)¹ suit de près le travail des experts dans les trois sous-groupes et envisage, ainsi, de se concentrer sur le développement d'un Programme d'Évaluation et de Surveillance Intégré durant l'exercice biennal actuel.

A titre de premier pas dans cette direction, la récente réunion du Groupe de Correspondance Intégré (**Integrated CorGest**, 17-19 février 2014) a déterminé l'orientation-clé en se mettant d'accord sur un ensemble commun d'indicateurs et de recommandations spécifiques aux Groupes de Correspondance sur la Surveillance (UNEP(DEPI)/MED WG.394/Inf.5).

Durant les premières réunions des Groupes de Correspondance sur la Surveillance (Groupes CORMON, Mai-Juillet 2014), des experts de surveillance ont concentré leur travail sur ces indicateurs communs, se basant sur l'Orientations Générale de Surveillance préparée par le Secrétariat (UNEP(DEPI)/MED WG.400/3); ainsi que sur les Orientations Spécifiques de Surveillance préparées sur la base des Objectifs Écologiques, suivant et traitant la liste d'indicateurs communs décidée au Groupe Intégré CorGest.

L'objectif de la réunion du Groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche consiste donc à:

- (a) Discuter des options données dans les Orientations de Surveillance du Secrétariat afin de trouver le moyen le plus avantageux en matière de coût et le plus scientifiquement mature pour surveiller les indicateurs communs du groupe ("cluster") de la biodiversité et de la pêche;
- (b) Suivre les recommandations du Groupe Intégré sur la surveillance, visant d'une manière spécifique la biodiversité et la pêche;
- (c) Donner des recommandations spécifiques et plus détaillées concernant les indicateurs communs du groupe de la biodiversité et de la pêche;
- (d) Formuler des recommandations, concernant les OE (Objectifs Écologiques)/les indicateurs, qui ne sont pas suffisamment matures encore, mais que le travail et les développements scientifiques dans d'autres organes internationaux proposent d'inclure déjà dans leurs discussions préliminaires.

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Jour Un / Jeudi 26 juin 2014

Point à l'Ordre du Jour 1: Ouverture de la Réunion (09.00-09.15)

La réunion sera inaugurée par le Secrétariat de la Convention de Barcelone.

Point à l'Ordre du Jour 2-3: Etendue et objectif de la réunion, élection des membres du bureau et adoption de l'ordre du jour (09:15-09.30)

Les règles et les procédures pour les réunions et les conférences des Parties Contractantes à la Convention sur la Protection du milieu marin et du littoral méditerranéen et ses Protocoles s'appliqueront *mutatis mutandis* à la réunion actuelle (UNEP/IG.43/6, Annexe XI). La Réunion devra élire un Président, deux Vice-présidents et un Rapporteur. L'Ordre du Jour Provisoire (UNEP(DEPI)/MED WG.400/1) annoté dans le présent document (UNEP(DEPI)/MED WG.400/2) sera revu, amendé si nécessaire et adopté par la Réunion.

¹ UNEP(DEPI)/MED IG.21/9

L'interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée durant cette réunion.
La Réunion devra adopter une liste de Conclusions et de Recommandations.

Point à l'Ordre du Jour 4: Introduction Générale de l'Orienta­tion de la Surveillance et processus à venir pour la surveillance de l'EcAp (09:30-10:00)

Le Secrétariat présentera son Orientation de la Surveillance Générale dans le cadre de l'EcAp et apportera des informations supplémentaires sur le processus de surveillance de l'EcAp à venir. Les participants formuleront des commentaires généraux à cet égard.

Point à l'Ordre du Jour 5: Surveiller les discussions sur l'Orienta­tion en relation avec la Biodiversité/l'Objectif Ecologique 9 (10.00-11.00)

Le Secrétariat présentera le projet de l'Orienta­tion de la Surveillance de l'Objectif Ecologique 1, la Biodiversité (UNEP(DEPI)/MED WG.400/4). Les participants formuleront des commentaires à cet égard.

Résultat attendu: La réunion du groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche apportera les recommandations essentielles pour approfondir le travail sur la surveillance de l'OE1, traiter particulièrement des questions-clés des paramètres de description, des méthodes d'évaluation, des lignes directrices disponibles à se baser dessus, la disponibilité des méthodes de référence, les questions de contrôle et d'évaluation de qualité et des écarts/de la disponibilité des données.

Point à l'Ordre du Jour 6 Surveiller l'Orienta­tion en matière de Biodiversité: discussion du projet du Document d'Orienta­tion sur l'OE1, tout en se concentrant sur les indicateurs communs: aire de distribution des habitats et condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat (11.30-13.30)

Le Secrétariat présentera les parties pertinentes pour le projet du Document de l'Orienta­tion de la Surveillance de l'OE 1. La présentation sera suivie d'une discussion centrée sur des indicateurs communs: l'aire de distribution des habitats et la condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat.

Résultat attendu: La réunion du groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche apportera les recommandations essentielles pour approfondir le travail sur la surveillance de l'OE1, traiter particulièrement des questions-clés des paramètres de description, des méthodes d'évaluation, des lignes directrices disponibles à se baser dessus, la disponibilité des méthodes de référence, les questions de contrôle et d'évaluation de qualité et des écarts/de la disponibilité des données concernant les indicateurs communs: aire de distribution des habitats et condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat.

Point à l'Ordre du Jour 7: Surveiller l'Orienta­tion en relation avec la Biodiversité: discussion du projet du Document d'Orienta­tion de l'EO1, tout en se concentrant sur les indicateurs communs: aire de distribution des espèces, abondance de la population et caractéristiques démographiques de la population (15.00-18.00)

Le Secrétariat présentera les parties pertinentes pour le projet du Document sur la Surveillance de l'Orienta­tion pour l'OE1. La présentation sera suivie d'une discussion centrée sur des indicateurs communs: l'aire de distribution des espèces, l'abondance de la population et les caractéristiques démographiques de la population.

Résultat attendu: La réunion du groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche formulera les recommandations pour approfondir le travail sur la surveillance de l'OE1. Elle traitera particulièrement des questions-clés des paramètres de description, des méthodes d'évaluation, des lignes directrices disponibles à se baser dessus, de la disponibilité des méthodes de référence, des questions de contrôle et d'évaluation de qualité et des écarts/de la disponibilité des données en relation avec les indicateurs communs: aire de distribution des espèces, abondance de la population et caractéristiques démographiques de la population.

Jour Deux / Vendredi 27 juin 2014

Point à l'Ordre du Jour 8: Introduction générale à l'Orientation de la Surveillance pour les Espèces Non Indigènes (ENI) (09.30-10.30)

Le Secrétariat présentera le projet de l'Orientation de la Surveillance sur l'OE 2, les Espèces Non Indigènes (UNEP(DEPI)/MED WG.400/5). Les participants répondront aux commentaires.

Résultat attendu: La réunion du groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche formulera les recommandations principales pour approfondir le travail sur la surveillance de l'OE2, particulièrement en traitant des questions-clés des paramètres de description, des méthodes d'évaluation, des lignes directrices disponibles à se baser dessus, de la disponibilité des méthodes de référence, des questions de contrôle et d'évaluation de qualité et des écarts/de la disponibilité des données.

Point à l'Ordre du Jour 9: Surveiller l'Orientation pour les Espèces Non Indigènes: discussion du projet du Document d'Orientation sur l'OE2, tout en se concentrant sur l'indicateur commun: les tendances dans l'abondance, l'occurrence temporelle et la distribution spatiale des espèces non indigènes, particulièrement les espèces envahissantes non indigènes, notamment dans les zones à risque en relation avec les principaux vecteurs et itinéraires pour la dissémination de telles espèces (10.30-12.00).

Le Secrétariat présentera le Document d'Orientation de la Surveillance de l'OE2. La présentation sera suivie d'une discussion centrée sur l'indicateur commun: les tendances dans l'abondance, l'occurrence temporelle et la distribution spatiale des espèces non indigènes, particulièrement les espèces non indigènes envahissantes, notamment dans les zones à risque en relation avec les principaux vecteurs et itinéraires pour la dissémination de telles espèces.

Résultat attendu: La réunion du groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche formulera les recommandations pour approfondir le travail sur la surveillance de l'OE2. Elle s'adressera en particulier aux questions-clés pour les paramètres de description, les méthodes d'évaluation, les lignes directrices disponibles à se baser dessus, la disponibilité des méthodes de référence, les questions de contrôle et d'évaluation de la qualité et les écarts/la disponibilité des données en relation avec l'indicateur commun: les tendances dans l'abondance, l'occurrence temporelle et la distribution spatiale des espèces non indigènes, particulièrement les espèces envahissantes non indigènes, notamment dans les zones à risque en relation avec les principaux vecteurs et itinéraires pour la dissémination de telles espèces.

Point à l'Ordre du Jour 10 Recommandations-clés du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et de la Pêche (14:30-17:30)

Les participants concluront leurs recommandations-clés concernant le contrôle des OE1 et OE2 et auront l'opportunité de formuler des recommandations de surveillance générale supplémentaires, y compris en relation avec ces OE/indicateurs qui ne figurent pas dans la liste actuelle des indicateurs communs.

Point à l'Ordre du Jour 11: Autres questions (17:30-18.00)

Les participants auront l'opportunité de soulever d'autres questions pertinentes.

Point à l'Ordre du Jour 12: Clôture de la réunion (18.00)

Le président clôturera la réunion le 27 juin 2014, à 18.00 heures.

Projet d'emploi du temps

Jeudi 26 juin 2014	
08.30 – 09.00	Enregistrement
09.00.– 09:30	Point à l'Ordre du Jour 1: Ouverture de la Réunion Point à l'Ordre du Jour 2-3: Election des membres du bureau et adoption de l'ordre du jour
09.30-10.00.	Point à l'Ordre du Jour 4: Introduction générale de l'Orientation de la Surveillance du Secrétariat PNUE-PAM et du processus à venir pour la surveillance de l'EcAp
10.00-11.00	Point à l'Ordre du Jour 5: Discussions de l'Orientation de la Surveillance en relation avec la Biodiversité/OE1
11.00-11.30	Pause-café
11.30-13.00	Point à l'Ordre du Jour 6: Orientation de la Surveillance en relation avec la Biodiversité: discussion du projet du Document d'Orientation de l'OE1, l'accent étant mis sur les indicateurs communs: aire de distribution des habitats et conditions des communautés et des espèces typiques d'habitats
13:30 – 15.00	Pause-déjeuner
15.00-18.00	Point à l'Ordre du Jour 7: Orientation de la Surveillance en relation avec la Biodiversité: discussion du projet du Document d'Orientation de l'OE1, l'accent étant mis sur les indicateurs communs: aire de distribution des espèces, abondance de la population et caractéristiques démographiques de la population
Vendredi 27 juin 2014	
09.30.– 10:30	Point à l'Ordre du Jour 8: Introduction générale à l'Orientation de la Surveillance en relation avec les Espèces Non Indigènes
10.30-11.00	Point à l'Ordre du Jour 9: Orientation de la Surveillance en relation avec la discussion des Espèces Non Indigènes
11.00-11.30	Pause-café
11.30-12.00	Point à l'Ordre du Jour 9: Discussions continues du Point à l'Ordre du Jour 9: Orientation de la Surveillance en relation avec la discussion des Espèces Non Indigènes
12.00-14.30	Pause-déjeuner
14.30-17.30	Point à l'Ordre du Jour 10: Recommandations-clés du Groupe de correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et de la Pêche
17:30 – 18.00	Point à l'Ordre du Jour 11: Questions diverses
18.00	Point à l'Ordre du Jour 12: Clôture de la réunion